

Bivouac en Clarée

Du samedi 19 au dimanche 20 octobre 2019

Organisateur : Philippe Cuvillier ([contact via le KiFaiKoi](#))

Niveau physique : **soutenu**, niveau technique : ▲ facile.

Randonnée itinérante, **bivouac**, transport en train, sortie avec accord.

Participation aux frais : **25 euros**, nombre de places : 8, organisateur compris

Validation des inscriptions : jeudi 3 octobre 2019

Fin octobre dans la vallée de la Clarée les touristes et les troupeaux ont déserté la montagne, les mélèzes deviennent jaunes avant de perdre leurs épines pour l'hiver, le soleil est plus bas sur l'horizon. Avec un peu de chance l'atmosphère froide et pure met en valeur la beauté de la montagne en cette fin de saison. Je vous propose d'en profiter en allant bivouaquer en altitude du côté du Col des Muandes.



Programme

Samedi 19 octobre :

Rendez-vous à l'arrivée du train de nuit à Briançon à 8h35 pour un transfert vers Névache en navette ou en taxi. Le petit déjeuner devra être pris dans le train avant l'arrivée.

Par le Col des Thures nous gagnons la Vallée Etroite, puis de là nous montons vers le col des Muandes et installons le bivouac à 2700m près d'un lac.

20 km +1700m -450m

Dimanche 20 octobre :

Journée plus contemplative. Par les lacs Rond et Long nous rejoignons la Vallée de la Clarée que nous ne quitterons plus jusqu'à Névache. Retour à Briançon en taxi, dîner près de la gare avant de reprendre le train.

17 km +100m -1350m

L'itinéraire de ces deux jours est repérable sur la carte IGN TOP 25 Névache/Mont Thabor 3535 OT.



Niveaux

Niveau physique : soutenu, compte tenu de la distance et du dénivelé du premier jour, mais nous adopterons une allure modérée.

Niveau technique : ▲ facile : sentiers en bon état ou hors sentiers mais en terrain facile.

Transport

Transport recommandé : train de nuit Paris – Briançon. Aller le vendredi 18 octobre à 20h50 à Paris Austerlitz, arrivée à 8h35 à Briançon. Retour le dimanche 20 octobre à 20h05 à Briançon, arrivée lundi 21 à 6h58 à Paris Austerlitz.

Équipement

Papiers

Carte d'identité, carte du CAF.

Marche et portage

Sac à dos d'un volume de 40 à 50 litres, poche à eau de 2 litres minimum, chaussures de randonnée rodées avec une bonne accroche, bâtons recommandés...

Alimentation

Apporter deux petits déjeuners, dont un sera pris dans le train samedi matin, deux pique-niques et le dîner du samedi soir.

Sécurité

Lunettes de soleil, crème solaire, chapeau ou casquette, sifflet, frontale, téléphone mobile et chargeur, pharmacie personnelle, lampe frontale.

Nuit

Duvet chaud, tente ou un abri de bivouac. Vêtements chauds pour le soir.

Nota

Chaque participant est autonome en matériel et en nourriture.

Montant de la participation

25€ comprenant les frais d'organisation, et les transferts en taxi entre la gare de Briançon et Névache.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne.

Les places seront attribuées à partir du 3 octobre 2019 selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Crédit photos : Philippe Cuvillier